



REGLEMENT DE LA CORRIDA

PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à toute personne, licenciée ou non (sous réserve de la présentation d'un certificat médical conforme à la réglementation), né(e) en 2008 et avant.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident du fait de la participation à cette épreuve. Chaque coureur doit s'assurer auprès d'un médecin que son état de santé lui permet de parcourir la distance sans risque.

L'US Marquette Athlétisme se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les vols pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve.

Les films et photographies, réalisés le jour de la course, pourront être utilisés gracieusement dans des publications de promotion de « LA CORRIDA DE MARQUETTE LEZ LILLE ».

INSCRIPTIONS

Les inscriptions par courrier doivent nous parvenir avant le 5 décembre 2023. Il n'y aura pas d'inscription par téléphone.

Le montant des droits d'inscription (droit non remboursable) est fixé à 10 €.

En cas d'inscription le jour de la course, un montant de 2 € supplémentaire sera exigé.

1€ par coureur sera versé en faveur de l'association AFM Téléthon.

L'enregistrement définitif de l'inscription ne sera effectué que si le bulletin individuel est signé par le concurrent et accompagné d'un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention « **non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition** ». Pour les licenciés, joindre une copie de la licence.

REMISE DES DOSSARDS ET INSCRIPTIONS

Les formalités d'inscription et de remise des dossards se dérouleront le samedi 9 décembre de 14 h 00 à 17 h 00 ainsi que le jour de la course (10 décembre) à partir de 7 h 45, au complexe sportif Jean Delebarre, chemin de Wervicq à Marquette Lez Lille.

Le retrait du dossard s'effectue sur présentation d'une pièce d'identité.

Clôture des inscriptions, 20 minutes avant le début de la course.

Un lot (tour de cou) sera remis à chaque coureur lors du retrait du dossard.

PARCOURS

Le parcours est interdit, sous peine de disqualification, aux accompagnateurs en bicyclette, roller ou tout autre moyen de transport.

DEPART ET ARRIVEE DE LA COURSE

Ceux-ci auront lieu au complexe sportif Jean Delebarre. Le départ sera donné à 9 h 30.

Les coureurs pourront se changer au stade, douches et vestiaires « gardés »
disposés des coureurs.

Lors de l'épreuve et jusqu'à l'arrivée, le coureur doit porter sur la poitrine le dossard qui doit être visible dans sa totalité.

RAVITAILLEMENT

Celui-ci aura lieu devant le complexe sportif Jean Delebarre, à la mi-parcours, et aussi après la course.

ASSISTANCE MEDICALE

L'assistance médicale sera assurée par la protection civile de Wambrechies-Marquette.

ANIMATION

Animation et commentaires par des animateurs sportifs.

CLASSEMENTS

Un classement scratch et par catégorie sera réalisé et affiché.
Résultat sur internet

RECOMPENSES

La cérémonie des récompenses aura lieu au complexe sportif Jean Delebarre à partir de 11 h 00.

Coupe et prime aux 3 premier(e)s scratch, coupe et lot au 1^{er} catégorie H et F, selon affichage le jour de la course.

RENSEIGNEMENTS

Yann DELCROIX (06 60 74 31 36) ou par mail
ydelcroix@hotmail.com